

US Bourgbarré Basket

Règlement Sportif

Saison 2020 / 2021



Table des Matières :

[Préambule :](#)

[Droits et Devoirs:](#)

[Inscription:](#)

[Le matériel :](#)

[L'entraînement :](#)

[Les Horaires et Les Convocations :](#)

[Les matchs à domicile :](#)

[Les matchs à l'extérieur :](#)

[Esprit sportif :](#)

[Participation et Bénévolat:](#)

[Mesures Sanitaires :](#)

[Communication Club :](#)

[Les tarifs :](#)

[Le Mot de l'association:](#)

Préambule :

- ❖ Le règlement sportif vient compléter les statuts de l'association "US Bourgbarré Basket". Il est adopté en assemblée générale chaque année.
- ❖ Tout licencié et/ou son représentant légal s'engage à respecter et faire respecter le règlement sportif au sein du club.

Droits et Devoirs:

- ❖ Les adhérents ont le droit de pratiquer le Basket. Leurs parents ont le droit de les supporter, de les encourager.
- ❖ Tous les adhérents et leurs responsables s'engagent, au sein du club, à faire preuve de civisme, de respecter les règles et les gens.

Inscription:

- ❖ L'approbation et la signature de ce Règlement Sportif est obligatoire pour intégrer le club US Bourgbarré Basket.

Le matériel :

- ❖ Du matériel appartenant au club est à la disposition des adhérents. Chaque joueur et chaque parent participent à l'installation et au rangement de ce matériel avec les meilleures précautions possibles afin de lui préserver une durée de vie relativement longue.
- ❖ Les maillots (joueurs), chasubles (joueurs) et ballons (coach d'équipe) distribués en début de saison doivent être rendus au club au plus tard fin juin sous réserve de se voir facturer les attributs égarés.
- ❖ Les ballons doivent être utilisés uniquement en salle sauf pour des rencontres en déplacement et le cas échéant, sous la seule responsabilité du coach d'équipe.

L'entraînement :

- ❖ L'entraîneur accepte sur le terrain d'entraînement uniquement les joueurs inscrits à l'USBB.

- ❖ Les horaires des entraînements correspondent à l'heure de disponibilité de la salle. Le joueur doit arriver 15 minutes avant pour se mettre en tenue.
- ❖ Les joueurs se soumettent scrupuleusement au règlement de la salle de sports défini par la municipalité.
- ❖ Seuls les joueurs licenciés de l'USBB peuvent pratiquer le basket durant les créneaux horaires réservés à cet effet. Pour des raisons de sécurité, de gestion sportive, de respect de l'entraîneur et de civisme, il est impératif que chaque joueur pratique le basket seulement sur son créneau horaire.
- ❖ Tout mineur reste sous la totale responsabilité de ses parents ou représentant légal en dehors des horaires d'entraînement.
- ❖ A l'entraînement, le joueur doit être en tenue de sport, en short de préférence et avoir des baskets propres prévues uniquement pour le sport en salle.
- ❖ Il doit se mettre en tenue de basket dans les vestiaires ou sur les gradins et ne doit rien y laisser à l'issue de l'entraînement.
- ❖ Le Joueur est responsable de ses affaires le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- ❖ Les montres et les bijoux doivent être enlevés durant la pratique du basket à l'entraînement et en match.
- ❖ L'utilisation du téléphone portable est interdit pendant l'entraînement.
- ❖ Pendant les vacances scolaires et jours fériés, les séances d'entraînements sont suspendues. Des stages payants ou non peuvent être proposés aux licenciés et à leur entourage pendant ces périodes.

Les Horaires et Les Convocations :

- ❖ Les horaires de matchs ainsi que les convocations pour l'arbitrage sont gérés par des bénévoles. Ils s'efforceront d'afficher les plannings sur le site internet du club à minima les jeudis qui précèdent le match.
- ❖ Les horaires de rendez-vous affichés sur les convocations sont une estimation du temps de déplacement en voiture sur la base d'un départ de la salle de Bourgbarré + quelques minutes pour se changer et s'échauffer avant le match.

Les matchs à domicile :

- ❖ Chaque licencié à partir des U11 se verra sollicité à tour de rôle pour tenir la table de marque et/ou arbitrer à domicile. Il devra impérativement être présent en salle 15 minutes avant le match.
- ❖ Tout licencié convoqué à l'arbitrage table ou terrain, En cas de non disponibilité, doit se trouver un remplaçant et en avertit son coach d'équipe + le bureau USBB.
- ❖ L'accès au parquet de la salle est réservé aux joueurs licenciés du club et de l'équipe adverse ayant des baskets propres aux pieds. Les accompagnateurs doivent aller autant que possible dans les tribunes.
- ❖ Les joueurs entrent dans le gymnase uniquement en présence d'un responsable du club ou d'un adulte licencié ou d'un adulte responsable de salle pour l'occasion.

Les matchs à l'extérieur :

- ❖ Le Club ne convoque pas de voitures, de conducteurs pour les déplacements. Libre à chacun de prendre son véhicule ou de s'arranger dans le respect des lois. Chaque adhérent ou son responsable légal est responsable de son déplacement.
- ❖ Tout adhérent ou conducteur transportant un adhérent s'engage à être titulaire d'une assurance en cours et d'un permis de conduire valide. Le conducteur s'engage à respecter le Code de la route et les conditions de sécurité relatives aux occupants.

Esprit sportif :

- ❖ Les frais occasionnés par un dossier de discipline (faute technique et/ou disciplinaire) sont à régler par le joueur fautif.
- ❖ Les frais occasionnés pour dégradation ou perte de matériel sont à régler par le joueur fautif.
- ❖ La réinscription pour la saison suivante n'est pas acquise d'office. Les retards, les absences, les exclusions, les mauvais comportements ou le manque de motivation peuvent entraîner le refus de la réinscription du joueur.
- ❖ Les entraîneurs et coachs sont autorisés à exclure le temps d'une séance tout joueur manquant de respect ou perturbant le bon déroulement de la séance d'entraînement ou de match (retard, attitude ...). Il en fera un rapport au bureau.
- ❖ Les entraîneurs, coachs ou capitaines d'équipes peuvent proposer au bureau l'exclusion d'un joueur ou d'un bénévole qui n'aurait pas respecté ce règlement.

- ❖ Toute personne du club (joueur, coach, bénévole, entraîneur, ...) ayant des comportements inappropriés pourront se voir convoqué par le bureau de l'association. En cas d'incivilités récurrentes et/ou extrêmes, le bureau pourra exclure cette personne fautive sans remboursement de licence.
- ❖ Tout licencié s'engage à entretenir un bon esprit sportif.
- ❖ Tout licencié s'engage à s'impliquer à minima dans la vie associative du club et à faire preuve de civisme.

Participation et Bénévolat:

- ❖ L'US Bourgbarré Basket est une association sportive gérées par des parents motivés et bénévoles. Nous ne sommes non pas une société de service.

Nous existons uniquement grâce aux adhérents et aux parents de joueurs soucieux d'offrir du basket dans la commune de bourgbarré.

- ❖ Toute personne inscrite à l'association accepte de participer à la vie associative par des actions même minimales de bénévolat.

⇒ Nous manquons vraiment de bénévoles.

Participez, même un tout petit peu, à la vie du club.

Venez, on vous accueillera les bras ouverts !!

Mesures Sanitaires :

- ❖ Suite aux risques sanitaires comme le "Covid19", L'association US Bourgbarré Basket pourra être amenée à adapter son règlement intérieur et à prendre des mesures afin de répondre au mieux aux mesures sanitaires imposées par le gouvernement, la commune de Bourgbarré ou la fédération Française de Basketball.

Communication Club :

- ❖ Site internet : Toute manifestation ou Communication club se fait via notre site internet, qui est LE seul espace officiel du club.
- ❖ Chaque adhérent s'engage à mettre à jour ces informations de profil sur le site internet du club avec à minima "Nom, Prénom, Téléphone, Mail". Cela afin de permettre communication efficace.

- ❖ Email club : Une adresse de contact générique club permet de joindre le bureau : usbb.contact@gmail.com
- ❖ Facebook : Le site “USBB FACEBOOK Group” est un espace fermé ouvert uniquement aux membres de l’association afin d’échanger librement et poster des photos sans soucis de sécurité.
- ❖ Whatsapp: Un groupe Whatsapp par équipe est créé afin de faciliter les échanges des adhérents d’une même équipe. Nous vous conseillons de rejoindre le groupe de votre équipe. les discussions de groupes sont informelles mais très efficaces

Les tarifs :

Les tarifs sont affichés sur le site internet du club et peuvent variés d’une année à l’autre.

1. Les frais de mutation d’un joueur venant d’un autre club sont à la charge du licencié. Les tarifs sont définis par le comité de basket d’Ille et Vilaine à chaque saison sportive.
2. Tout licencié inscrit en cours de saison paye la même cotisation qu’un licencié inscrit en début de saison, sauf avis contraire de l’ensemble des membres du bureau.
3. Aucun remboursement de cotisation (partiel ou total) n’est effectué en cours de saison.
4. Le paiement de la cotisation peut être échelonné en trois paiements identiques d’octobre à décembre de l’année en cours
5. Le paiement de la cotisation peut être réglé par chèque bancaire à l’ordre de l’USBB, Carte Sortir, coupon sport, chèque sport ou chèque-vacances.
6. Le renouvellement de l’inscription n’est pas systématique : il est l’acte volontaire du licencié.
7. Par son inscription, le joueur s’engage à être présent à au moins un entraînement par semaine et à tous les matchs sauf sur absence justifiée. Si pour des raisons exceptionnelles le joueur est absent, il en avertira au préalable son coach d’équipe.
8. Tout licencié accepte qu’un fichier informatique soit constitué. Les informations ne peuvent être que de nature à assurer la gestion des membres du club durant l’année en cours . Seuls les membres du bureau y auront accès. Pour des raisons d’organisation, Les numéros de licences + de téléphones adhérents et parents seront par équipe fournis au coach et parents référents de l’équipe.
9. Les membres du bureau pourront prendre, sur vote à l’unanimité, toute mesure ou décision d’ordre organisationnel, sociale (aménagement tarifaire, aide au paiement de la cotisation), disciplinaire,...

Le Mot de l'association:

Le sport est l'école de la vie !

Les objectifs du club sont "Bien être et Basket qualité"

En d'autres termes, Nous souhaitons un club familial, du Basket qualitatif, de l'engagement, du vivre ensemble, du respect,

Participez à la vie du club avec nous.

⇒ Seul on va plus vite ! Ensemble on va plus LOIN !

Sportivement!

USBB

(Le Bureau)